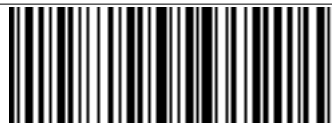


DEMANDE DE RENOUELEMENT

D'AFFILIATION A LA FFR

FFR - 9 rue de Liège - 75 431 Paris Cedex 09



N° de licence : [REDACTED]

Club : 5558S / R C L ISLE ADAM

Date de demande : 12/06/2009

Comité : 3014B / ILE DE FRANCE

DOSSIER : 2009082786B0

QUALITES A RENOUELER :

Joueur compétition

Vérifier les informations mais ne pas modifier sur le document, nous le signaler séparément et remplir correctement la fiche de renseignements

Nom : [REDACTED]
Prénom : [REDACTED]
Né(e) le : [REDACTED]
Sexe : **Masculin**

Ces informations sont garantes de votre affiliation à la FFR. Elles doivent être rigoureusement identiques aux justificatifs d'identité. Tout dossier non conforme sera refusé et nécessitera la reprise de la procédure d'affiliation depuis le début.

Lieu de naissance : L ISLE ADAM

Nationalité : France

Adresse* : [REDACTED]

[REDACTED]

FRANCE

Téléphone fixe* : [REDACTED]

Téléphone portable* : [REDACTED]

PIECE(S) A JOINDRE

2 photos format identité 3,5 x 4,5 cm (dont 1 agrafée à cette AS pour archivage et 1 conservée au club pour la licence)

Les documents à nous fournir sont indiqués à cet emplacement

LE DEMANDEUR DECLARE PAR LA PRESENTE

- **Accepter** d'être domicilié au siège de l'association auprès de laquelle il est rattaché.
- **Accepter** de se soumettre à toutes les décisions ou sanctions qui lui seraient infligées par la FFR ou un Comité Territorial en sa qualité de licenciés à la FFR.
- **Refuser*** que les renseignements figurant sur le présent document soient utilisés par la FFR à des fins commerciales, associatives ou humanitaires.
- **Etre informé** qu'il possède un droit d'accès et de rectification auprès de la FFR pour les mêmes renseignements (loi informatique et libertés du 6 janvier 1978).

INFORMATIONS RELATIVES AUX ASSURANCES ET AUX PRECAUTIONS A PRENDRE AFIN DE PRATIQUER LE RUGBY

Je, soussigné(e) (Nom, Prénom et qualité si représentants légaux) _____

A compléter, obligatoire

reconnais avoir été informé(e) par la FFR, par mon Comité Territorial et par mon association :

- 1/ des contraintes spécifiques liées à la pratique du rugby, tant à l'entraînement qu'en compétition, et de la nécessité d'une préparation adéquate, notamment de la colonne vertébrale, selon le poste occupé.
- 2/ des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par l'intermédiaire de ma licence souscrite auprès de la FFR pour lesquelles une notice figure au dos du présent document.
- 3/ de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires
- 4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

4/ que lesdites garanties complémentaires, posées figurent au dos _____ porter la limite des garanties de 3 à 4,5 M€ maximum par _____

NOTE A L'ATTENTION DES MEDECINS POUR L'ATTESTATION DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU RUGBY

Cher Confrère,
La Commission Médicale a édité à votre intention un document dit "Passeport Médical" qui doit accompagner cet imprimé ou peut être imprimé sur internet : www.ffr.fr/index.php/ffr/rugby_francais/commission_medicale/passeport_medical. Les différents indices et informations contenus dans le Passeport Médical vous sont fournis à titre indicatif, afin que vous disposiez, si nécessaire, d'un guide dans votre processus décisionnel. Il vous appartient cependant de déterminer librement les examens et les avis spécialisés qui vous seront nécessaires. Le passeport médical permet en particulier le suivi de : **Symptomatologie rachidienne, Radiographie du rachis cervical, indice de TORG et PAVLOV, IRM, Profil médical SIGYROP, antécédents cliniques, médicaux, allergiques, Visites médicales**. En cas d'interrogation, vous pouvez joindre le Président de la Commission Médicale de votre Comité Territorial. Ses coordonnées seront fournies sur demande auprès de la FFR (01.53.21.15.15). Toutes les informations complémentaires sont disponibles sur le site Internet de la FFR : www.ffr.fr/index.php/ffr/rugby_francais/commission_medicale/passeport_medical

ATTESTATION MEDICALE DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU RUGBY

Je soussigné, atteste que M BAIZE JEROME ne présente aucune contre-indication :

A la pratique du rugby en compétition :

Pour jouer (RAYER si non autorisé)

Pour jouer en première ligne (RAYER si non autorisé première ligne)

Date

Signature et cachet du praticien

A faire tamponner et signer par le médecin

DEMANDE DE VALIDATION

(Dates et signatures)

Par le demandeur

Ne pas oublier de signer

Par le secrétaire du club
(cachet du club)

Par le secrétaire du Comité Territorial
(cachet)

Pour les joueurs de plus de 35 ans, un test d'effort est fortement conseillé

* Le licencié a la possibilité de modifier ses données personnelles par le biais de l'Intranet (<http://www.ffr.fr/index.php/intranet>)

Ce document récapitule les informations fournies à l'association pour la demande de renouvellement d'affiliation

IL NE PERMET EN AUCUN CAS LA PRATIQUE EN MATCHES